



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CLASSES VERTES 2019 A HABERE-
POCHE : FIXATION DES PARTICIPATIONS
FAMILIALES AUX FRAIS DES CLASSES
VERTES**

**DÉCISION N° AU-18-371
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°2017-4936 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Anne Laurence ROUGER, 10^{ème} maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer la participation des familles pour les classes vertes 2019 organisées par la ville de Vincennes dans le centre de vacances d'Habère-Poche ;

D É C I D E

DE FIXER la participation des familles pour les classes vertes qui se dérouleront à Habère-Poche du 15 au 24 mai et du 29 mai au 7 juin 2019 :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	NV
Montant total pour le séjour	77 €	93 €	117 €	169 €	181 €	195 €	221 €	247 €	273 €	293 €

D'INSCRIRE la recette au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de l'enfance,

Signé

Anne-Laurence ROUGER